

Déclaration de Tunis

Nous, participants au Forum International des ONG/Société Civile sur les Technologies de l'Information et des Communications (TIC) et les Objectifs du Millénaire de Développement (OMD) organisé par l'Association Tunisienne des Mères et la Section des ONG/ONU ECOSOC en célébration de la Journée Nationale des ONG et dans le cadre de la préparation de la Phase II du Sommet Mondial de la Société de l'Information (SMSI) et du Segment de Haut Niveau de l'ECOSOC 2005, réunis au Technopole d'El Gazala, Ariana, Tunisie du 23 au 26 Avril 2005 autour du thème « Pour une Société de l'Information, du Savoir et du Développement pour tous, inclusive et axée sur les peuples ».

* **Apprécient :**

- ◆ Les délibérations fructueuses et globales de tous les participants du Forum et le fort soutien de Son Excellence Monsieur Zine El Abidine BEN ALI, Président de la République Tunisienne et de son Gouvernement ;
- ◆ Le travail remarquable préparatoire avec le grand appui de l'UN-NGO-IRENE /NGO Section, de l'ONG organisatrice, l'Association Tunisienne des Mères (ATM), coordinatrice de l'UN-NGO-IRENE/Afrique, et son engagement à renforcer la Société Civile et sa contribution aux travaux de l'ECOSOC, pour la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire et des OMD ainsi que la préparation du Sommet Mondial de la Société de l'Information ;
- ◆ Le grand soutien de DESA et le partenariat du Bureau de Tunis du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ainsi que celui de la Société Civile et du secteur privé ;
- ◆ Les résultats des rencontres antérieures tenues dans le cadre de la préparation de la Phase II du SMSI et du Segment de Haut Niveau de l'ECOSOC 2005 dans le cadre des réunions de suivi de la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire et des OMD.

* **Reconnaisant** que l'année 2005 marque le 60^{ème} Anniversaire des Nations Unies et du suivi de la Déclaration du Millénaire et des OMD +5, et la tenue du Sommet Mondial de la Société de l'Information pour lesquels la Société Civile doit efficacement contribuer.

* **Incitant** tous les partenaires à déployer tous les efforts nécessaires pour la réalisation des objectifs dans ce document et autres sur les TIC : Déclaration du Millénaire et OMD , partenariat et accords y relatifs afin de conjuguer leurs efforts en vue d'une campagne universelle et cohésive ; à promouvoir une Gouvernance participative et un partenariat ;

- A utiliser les TIC et les innovations technologiques en tant que moyen important pour la mise en place efficace des OMD sur tous les plans : Local, national, sous-régional, régional et mondial.
- Prendre en considération les défis et les opportunités ainsi que le travail requis afin de réaliser une plus large égalité d'accès et d'utilisation des TIC en introduisant de

nouvelles technologies dans la mise place des huit Objectifs de Développement du Millénaire ODM surtout au courant de l'année 2005 qui marque le 60^{ème} anniversaire des Nations Unies, l'évaluation des ODM +5 et la tenue de la II^{ème} Phase du Sommet Mondial sur la Société de l'Information de Tunis.

Nous, les participants au Forum International des ONG/Société Civile recommandons à diffuser les résultats du présent Forum et à oeuvrer pour leur applications et sollicitons les Gouvernements, les ONG, la Société Civile, le secteur privé et autres institutions à renforcer les TIC dans toutes les sphères de la vie afin de réaliser les ODM d'ici l'année 2015.

1. Solliciter les Gouvernements de tous les pays à :

- 1.1 Poursuivre leurs engagements en vue d'accroître l'accès et l'utilisation des TIC afin de réaliser la Déclaration du Millénaire et les ODM, de mettre en œuvre la Déclaration de Principe et le Plan d'Action du SMSI et de promouvoir l'intégration de ses objectifs dans leurs politiques respectives, leurs activités, leurs législations et programmes de développement en partenariat avec tous les acteurs.
- 1.2 Promouvoir les innovations relatives aux TIC dans des domaines de la Gouvernance, les Femmes, les Familles, les Enfants et les personnes aux besoins spécifiques, engageant les autorités municipales et locales, le secteur privé et la Société Civile à travers l'Education, la Formation continue et la formation professionnelle, les micro-finances et les crédits, les incitations fiscales, le développement des infrastructures, l'équipement ainsi que la gestion et le développement des ressources financières et humaines.
- 1.3 Mobiliser les ressources financières et techniques en garantissant les mécanismes adéquats et sûrs de financement, offrir un environnement favorable à l'investissement et à l'intégration des TIC d'une manière durable dans tous les domaines de l'Homme et accorder une attention particulière aux citoyens aux besoins spécifiques : Femmes, Enfants, Personnes handicapées, Populations rurales ou zones démunies, régions menacées par les catastrophes naturelles ou les conflits.
- 1.4 Faciliter l'incorporation des TIC dans tous les aspects de la Gouvernance participative en vue d'assurer une transparence, de multiples services efficaces, de bonne qualité et de haut niveau à tous les citoyens.

2. Inciter tous les partenaires à :

- 2.1 Promouvoir l'utilisation des TIC et les initiatives novatrices y afférentes, les projets et programmes menés en partenariat entre les divers acteurs (Gouvernements, ONG, Société Civile, secteur privé, Médias, autorités locales, parlementaires, communauté internationale et les Nations Unies), dans l'accomplissement de leurs engagements à l'égard de la Déclaration du Millénaire et des OMD visant le développement pour tous et une société de savoir sans exclusion.
- 2.2 Traiter l'impact culturel, ethnique et linguistique des TIC à travers la diversification et l'adaptation de leurs services afin de leur permettre de répondre

aux besoins individuels et spécifiques de chaque groupe en répandant les moyens existants.

- 2.3 Inclure les préoccupations liées aux Droits de l'Homme dans tous les programmes, politiques et initiatives relatives aux TIC.
- 2.4 Lutter en vue d'éradiquer la discrimination des sexes dans l'accès aux services et financement des TIC par la création de centres techniques spécialisés et la mise en place de programmes de formation au profit de la Femme, de l'Enfant, de la Famille en favorisant un accès équitable et assurer une égalité des chances à l'emploi dans les différents secteurs relatifs aux TIC.
- 2.5 Accroître l'usage des TIC de haut niveau dans les programmes de l'enseignement à distance, la formation professionnelle en vue d'accélérer la réalisation des OMD.
- 2.6 Impliquer les personnes aux besoins spécifiques dans les activités reliées aux TIC en offrant des cours de formation, un accès plus facile aux moyens d'information et développer les technologies afin de leur faciliter une meilleure qualité de vie pour les personnes aux besoins spécifiques.
- 2.7 Définir clairement les objectifs et les buts des TIC et renforcer l'évaluation, l'assistance, les processus de contrôle et de suivi dans tous les pays en vue de permettre l'accès au progrès dans l'usage des TIC pour l'accomplissement de la Déclaration du Millénaire et des OMD.

Simultanément, nous les participants invitons toutes les composantes de la communauté nationale et internationale et les principaux partenaires à :

1. Renforcer leur volonté politique et leur soutien financier en vue de traduire leurs engagements en actions à travers la mise en place de e-stratégies, de politiques, de mécanismes financiers efficaces, adaptés, multilatéraux et transparents visant une Gouvernance d'Internet participative de tous les niveaux pour un développement durable et une paix pour tous.
2. Considérer les TIC efficaces et les innovations comme moyens nécessaires à la réalisation de la Déclaration du Millénaire et des OMD et à l'institution d'une Société de l'Information intégrée pour tous.
3. Réaffirmer le soutien international pour la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de la Déclaration du Millénaire reconnaissant le rôle de l'égalité des sexes en tant qu'aspect fondamental des efforts de développement y compris tous les efforts nécessaires à la mise en place des OMD.
4. Appuyer une approche participative pour un suivi, des assistances régulières et des évaluations à tous les niveaux : Local, national, régional et international du processus et de pleines contributions aux résultats de la Réunion de Suivi des OMD+5.
5. Appuyer les ONG ayant les statuts consultatifs auprès de l'ECOSOC afin de suivre l'application de la Déclaration et du Plan d' Action de Tunis avec les partenaires ainsi que le rapport régulier de son avancement. Une rencontre internationale se

réunirait chaque année, sur l'initiative des différents pays hôtes et pourrait assurer une mise en œuvre effective de la Déclaration et du Plan d'Action de Tunis.

6. Solliciter l'ATM pour soumettre la Déclaration et le Plan d'Action sous forme d'une Déclaration de Principe du Segment de l'ECOSOC de 2005 afin d'être considérés dans la Déclaration Ministérielle de l'ECOSOC.
7. Demander à l'ATM de diffuser la Déclaration et le Plan d'Action de Tunis afin de les soumettre et les présenter aux événements parallèles au SMSI de Tunis en Novembre 2005.

Nous, les participants du Forum du Tunis réitérons notre volonté pour œuvrer à l'application de la Déclaration du Millénaire et de ses OMD en utilisant les TIC comme moyen effectif pour établir et construire une Société d'Information inclusive, centrée vers les peuples, et orientés au développement d'une société de savoir et d'information pour tous.